

Déclaration de TotalEnergies sur la reconnaissance par le tribunal du caractère diffamatoire des propos de Yannick Jadot

Paris, 6 juin 2025 – TotalEnergies avait déposé plainte contre Monsieur Yannick Jadot le 8 avril 2022 en raison de plusieurs prises de paroles publiques dans lesquelles il accusait TotalEnergies d'être complice de crimes de guerre commis par la Russie en Ukraine.

Dans son jugement du 6 juin 2025, le tribunal correctionnel de Paris a reconnu le caractère diffamatoire des propos de Monsieur Jadot accusant TotalEnergies de complicité de crimes de guerre. TotalEnergies se félicite de la reconnaissance par le tribunal du caractère diffamatoire des propos de M. Jadot et prend acte de la relaxe prononcée par le tribunal au bénéfice de Monsieur Jadot au motif que ces propos diffamatoires relevaient du débat public s'inscrivant dans le contexte particulier de la campagne présidentielle de mars 2022.

TotalEnergies rappelle qu'elle condamne fermement, depuis le début de la guerre en Ukraine, l'agression militaire de la Russie contre l'Ukraine et qu'elle a mené ses activités en Russie, passées ou présentes, de manière transparente, en conformité avec ses principes d'action rendus publics le 22 mars 2022, dans le respect des sanctions applicables et dans le cadre de la politique énergétique européenne. Elle rappelle également qu'une plainte déposée à son encontre l'accusant de complicité de crime de guerre en lien avec les activités de TotalEnergies en Russie a été classée sans suite par les services du procureur, après un examen approfondi des éléments factuels et juridiques, puis rejetée par un juge d'instruction.

À propos de TotalEnergies

TotalEnergies est une compagnie multi-énergies intégrée mondiale de production et de fourniture d'énergies : pétrole et biocarburants, gaz naturel, biogaz et hydrogène bas carbone, renouvelables et électricité. Nos plus de 100 000 collaborateurs s'engagent pour fournir au plus grand nombre une énergie plus abordable, plus disponible et plus durable. Présente dans environ 120 pays, TotalEnergies inscrit le développement durable au cœur de sa stratégie, de ses projets et de ses opérations.

Contacts TotalEnergies

Relations Médias : +33 (0)1 47 44 46 99 | presse@totalenergies.com | [@TotalEnergiesPR](https://www.instagram.com/TotalEnergiesPR)

Relations Investisseurs : +33 (0)1 47 44 46 46 | ir@totalenergies.com



[@TotalEnergies](https://www.twitter.com/TotalEnergies)



[TotalEnergies](https://www.linkedin.com/company/TotalEnergies)



[TotalEnergies](https://www.facebook.com/TotalEnergies)



[TotalEnergies](https://www.instagram.com/TotalEnergies)

Avertissement

Les termes « TotalEnergies », « compagnie TotalEnergies » et « Compagnie » qui figurent dans ce document sont utilisés pour désigner TotalEnergies SE et les entités consolidées que TotalEnergies SE contrôle directement ou indirectement. De même, les termes « nous », « nos », « notre » peuvent également être utilisés pour faire référence à ces entités ou à leurs collaborateurs. Les entités dans lesquelles TotalEnergies SE détient directement ou indirectement une participation sont des personnes morales distinctes et autonomes. Ce document peut contenir des déclarations prospectives. Elles peuvent s'avérer inexactes dans le futur et sont dépendantes de facteurs de risques. Ni TotalEnergies SE ni aucune de ses filiales ne prennent l'engagement ou la responsabilité vis-à-vis des investisseurs ou toute autre partie prenante de mettre à jour ou de réviser, en particulier en raison d'informations nouvelles ou événements futurs, tout ou partie des déclarations, informations prospectives, tendances ou objectifs

contenus dans ce document. Les informations concernant les facteurs de risques susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur les résultats financiers ou les activités de TotalEnergies sont par ailleurs disponibles dans les versions les plus actualisées du Document d'Enregistrement Universel déposé par TotalEnergies SE auprès de l'Autorité des marchés financiers et du Form 20-F déposé auprès de la United States Securities and Exchange Commission ("SEC").